



### La Commission scolaire des Laurentides confirme l'ouverture d'une école primaire alternative

## La Ville de Sainte-Adèle acquiert un bâtiment pour accueillir la nouvelle école

**Sainte-Adèle, le 24 janvier 2019** – Le conseil de Ville de Sainte-Adèle a entériné lundi par résolution un règlement d'emprunt visant à acquérir le bâtiment qui hébergeait auparavant la garderie des Petits Loups. Cette acquisition, au coût de 600 000 \$, permettra à la Commission scolaire des Laurentides (CSL) d'y aménager l'école primaire alternative réclamée par de nombreux parents.

« La communauté adéloise a clairement exprimé son désir d'avoir une école primaire alternative à Sainte-Adèle, sans toutefois diviser les fratries ou déraciner les enfants de leur école actuelle. Grâce à cette acquisition, nous pouvons offrir aux parents un lieu adéquat qui favorisera l'apprentissage de leurs enfants », explique la mairesse Nadine Brière. « En plus de répondre aux besoins de la population croissante de Sainte-Adèle, l'implantation de cette nouvelle école permettra d'attirer les jeunes familles et contribuera au développement économique de notre ville », ajoute la mairesse.

La nouvelle école primaire alternative de Sainte-Adèle devrait accueillir ses premiers élèves, de la maternelle 5 ans à la 3<sup>e</sup> année, dès la rentrée automnale 2019.

La Ville de Sainte-Adèle et la Commission scolaire des Laurentides ratifieront sous peu un protocole d'entente afin que le projet d'école alternative puisse voir le jour. La CSL s'engage à effectuer l'aménagement des lieux et à procéder à l'entretien subséquent de la bâtisse. Bien sûr, elle embauchera également les ressources pédagogiques et le personnel-cadre nécessaires afin d'assurer un environnement sain, sécuritaire et propice aux apprentissages.



*L'ancienne garderie des Petits Loups sera réaménagée pour la nouvelle école primaire alternative, qui devrait accueillir ses premiers élèves à l'automne 2019.*

La présidente de la Commission scolaire des Laurentides, Mme Lyne Deschamps, se réjouit du dénouement de ce projet : « L'ouverture d'une nouvelle école sur le territoire est très significatif pour nous. Ce projet en particulier démontre non seulement une intéressante croissance de la clientèle, mais également une ouverture des parents de la région face au modèle pédagogique alternatif. Nous sommes fiers de pouvoir offrir un choix de services éducatifs aux parents de la Ville de Sainte-Adèle et d'ainsi permettre une diversification de l'offre. Nous avons entendu les propos exprimés par les communautés éducatives lors des

consultations publiques en novembre dernier et nous avons travaillé de concert avec la Ville de Sainte-Adèle pour respecter les besoins et les attentes de tout un chacun. Merci à tous nos partenaires qui ont travaillé au développement de ce projet, qui en est certainement un d'équipe! »

### **Qu'est-ce qu'une école alternative publique?**

L'école alternative publique propose une pédagogie particulièrement centrée sur le développement et l'épanouissement global de l'élève. Celui-ci y apprend par la création et la réalisation de ses propres projets. Elle prône une approche participative et communautaire où chacun joue un rôle actif à la coéducation (élèves, parents, enseignants et direction). Tout en respectant les objectifs généraux du Programme de formation de l'école québécoise du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, l'école alternative publique requiert une implication particulière des parents, à raison de plusieurs heures par mois avec les élèves à l'école.

Plus d'informations sur la période d'inscription devraient être disponibles en février prochain.



*Sur la photo, dans l'ordre habituel : rangée avant : monsieur Roch Bédard, conseiller municipal à la Ville de Sainte-Adèle, madame Nadine Brière, mairesse de la Ville de Sainte-Adèle, madame Jolène Richer, membre du comité fondateur pour une école alternative, madame Lyne Deschamps, présidente de la CSL, madame Frédérique Cavezzali, conseillère municipale à la Ville de Sainte-Adèle, monsieur Bernard Dufourd, directeur général de la CSL. Deuxième rangée : monsieur Robert-M. Dupont, commissaire à la CSL, madame Sylvie Laganière, vice-présidente de la CSL, et monsieur Stéphane Chaput, directeur général adjoint de la CSL. Rangée arrière : monsieur Pierre Dionne, directeur général de la Ville de Sainte-Adèle.*

-30-

Sources : Anouk Deveault  
Coordonnatrice aux communications  
Ville de Sainte-Adèle  
450 229-2921, poste 1171  
[communications@ville.sainte-adele.qc.ca](mailto:communications@ville.sainte-adele.qc.ca)

Stéphanie Fournelle-Maurice  
Coordonnatrice aux communications  
Commission scolaire des Laurentides  
819 326-0333, poste 2140  
[secretariatgeneral@cslaurentides.qc.ca](mailto:secretariatgeneral@cslaurentides.qc.ca)